



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIE

APPEL À PROJETS

(Sculptures)

IN SITU

Parc-musée du granit à Saint-Michel de Montjoie
Musée de France
Du 05 au 17 juin 2022

Dans le cadre de **Sculptures – IN SITU** (une résidence d'artistes-sculpteurs sur granit) organisée au Parc-Musée de Saint-Michel de Montjoie du dimanche 05 au vendredi 17 juin 2022, la *Communauté d'Agglomération Mont Saint-Michel-Normandie* lance un appel à projets adressé aux sculpteurs professionnels. Cette manifestation est mise en place avec le soutien des carrières Châtel, de l'association des amis du granit et la mairie de Saint-Michel de Montjoie.

1-Pourquoi une résidence d'artistes ?

De façon directe ou indirecte, le granit est un élément structurant de notre territoire. Les hommes qui se sont installés sur le Massif armoricain ont appris à vivre en harmonie avec ce minéral. Cette spécificité géologique influence le relief, les paysages et la flore, mais également l'agriculture et l'habitat jusqu'au XX^e siècle. Dans l'architecture, sa solidité en a fait un matériau essentiel pour les constructions de notre région. Il est utilisé comme pierre de taille pour les encadrements et les chaînes d'angle des murs. Cependant, plus qu'une simple pierre d'angle, le granit est, symboliquement, la pierre angulaire de ce territoire. Au même titre que le Bocage, la mer, les pommes ou l'élevage, le Pays d'Art et d'Histoire œuvre pour la sauvegarde et la valorisation de ces éléments qui ont fondé l'identité culturelle des populations passées et présentes du Sud-Manche.

2-Le Parc-musée du granit, un lieu emblématique du territoire

Le site de St-Michel de Montjoie dans le sud-Manche demeure le dernier centre d'extraction d'un granit plus connu sous le nom de « **Bleu de Vire** ». Lors de la première moitié du XX^e siècle, une centaine de carrières de toutes dimensions étaient exploitées sur le territoire de la commune. Aujourd'hui, l'activité d'extraction est encore présente grâce aux carrières Châtel. Le parc-musée labellisé « Musée de France » conserve une collection de pièces et de sculptures lapidaires taillées pour la plupart, dans le *Bleu de Vire*. Un parcours didactique aborde la géologie, l'extraction du granit, sa taille et ses multiples utilisations. Une carrière de démonstration met en scène le travail des carriers.

Ce site culturel est incontournable sur le circuit touristique de *la route du granit*. Il occupe une place emblématique dans un paysage dont l'identité est marquée par cette roche, utilisée dans la construction notamment de voirie.

En effet, son grain fin et serré confère au granite *Bleu de Vire* une robustesse de choix, c'est le deuxième granit le plus dur du monde.

3-Cadre de Sculptures - IN SITU

La résidence d'artistes-sculpteurs sur granit est organisée au Parc-musée du granit de Saint-Michel de Montjoie du 05 au 17 juin 2022, elle accueillera 3 sculpteurs.

Le thème retenu pour l'édition 2022 est : « **Vergers, coquillages et (b)ovidés** »

Le choix de ce thème s'est fait en lien avec la mise en place du PAT (Projet Alimentaire Territorial). « Le PAT de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie a pour ambition de fédérer et faire se rencontrer les différents acteurs de l'alimentation du Sud-Manche, des agriculteurs aux consommateurs en passant par les intermédiaires, pour améliorer l'accès à une alimentation locale, respectueuse de l'environnement, diversifiée, accessible à tous, mais surtout de bonne qualité gustative et nutritionnelle. »

À noter qu'il sera évité une réalisation simple et que la sculpture renverra également à l'identité du territoire avec une complexité de réalisation. Ce projet se voudra sensible poétique et stylisé.

4-Accueil-Rémunération des artistes

La rémunération de l'artiste est fixée de manière globale et forfaitaire à 2 000€.

L'artiste est accueilli en résidence à partir du samedi 04 juin 2022 à 17h.

Il est hébergé gratuitement du 04 au 18 juin 2022.

Un forfait de 210€ est également attribué pour la restauration.

Les frais de déplacement sont à la charge de l'artiste ainsi que ses consommables.

5-Conditions de réalisation de l'œuvre

Un bloc de granit « *Bleu de Vire* » est mis à disposition de l'artiste pour la réalisation de sa pièce. Les dimensions du bloc choisi déterminent celles de la pièce.

L'artiste devra apporter son matériel personnel. Un point électricité (compresseur collectif) ainsi qu'un point d'eau seront mis à disposition de l'artiste.

La sculpture monumentale en granit doit être pérenne afin d'être installée en extérieur dans l'espace public.

Les œuvres doivent être terminées à l'issue de la manifestation. L'artiste est présent pendant toute la durée de la manifestation même s'il a achevé son travail avant la date de clôture. Il peut alors apporter assistance à son collègue.

Chaque sculpteur travaille à ses risques, il doit être garanti par une assurance personnelle pour son activité durant le temps de la résidence. L'organisateur décline toutes responsabilités quant aux dommages subis par les œuvres pendant la durée de la manifestation et au-delà. De même, il s'engage à porter ses propres équipements de protection individuelle (EPI).

Pendant toute la durée de la manifestation, l'artiste se rendra disponible pour échanger avec les publics (scolaires et grands publics) et contribuera ainsi à l'animation de la manifestation et à la découverte de son travail.

6-Déroulement de la manifestation

- Le début du chantier est programmé le dimanche 05 juin 2022, la présence des artistes est impérative.
- Le chantier est ouvert au public gratuitement du mercredi au dimanche de 10h à 13h et de 14h à 18h.
- La manifestation se déroule sur 13 jours, le planning est le suivant :
 - J1 : Point presse le dimanche 05 juin
 - J1 à J12 : Réalisation des sculptures
 - J13 : Finition et installation des sculptures. Vernissage de clôture et présentation des œuvres le 17 juin à 18h30

7-Communication

Pour la communication de l'évènement, chaque artiste sculpteur fournira un cv et une présentation de son projet.

L'artiste autorise l'organisateur à utiliser son image pour la promotion de son travail pendant la durée de la manifestation mais aussi à communiquer sur l'œuvre réalisée. En contrepartie, la collectivité s'engage à installer et exposer de manière pérenne la sculpture réalisée. Le nom de l'artiste, le titre de l'œuvre et la date d'exécution figureront sur une plaque près de l'œuvre.

8-Procédures de candidature

a-Composition du dossier d'inscription

Le dossier d'inscription est composé des documents suivants :

- le règlement de la résidence daté et signé,
- l'attestation d'assurance responsabilité civile et tout document relatif à la protection de l'artiste,
- l'attestation d'inscription à la Maison des Artistes ou équivalent selon le pays de résidence (ou d'exercice) de l'artiste-auteur,
- l'avis de situation au répertoire SIRENE,
- le dossier de candidature comprenant les fiches suivantes à compléter :
 - la fiche "Identité artistique",
 - la fiche "Descriptif du projet",
 - la fiche logistique,
 - la fiche "Engagements de l'artiste"

Documents à envoyer à **Laëtitia LHERMELIN**

Communauté d'Agglomération Mont Saint-Michel-Normandie

Direction Culturelle et Artistique

Parc-musée du granit – 12, le haut du bourg – 50670 Saint-Michel de Montjoie

Courriel : laetitia.lhermelin@msm-normandie.fr.

Seuls les dossiers complets reçus par courrier postal ou sous format informatique accompagnés de visuels (de bonne qualité) avant le 04 février 2022, seront étudiés par le comité de sélection. Le comité de sélection est souverain dans ses décisions.

b-Le calendrier prévisionnel

- Lancement de l'appel à projet fin novembre
- Date limite de dépôt des candidatures le 4 février 2022
- L'étude des dossiers par le jury et la sélection des candidats se dérouleront entre le 7 et le 11 février 2022
- Les réponses seront communiquées dès le 14 février 2022
- Début de la manifestation le dimanche 05 juin 2022

9-Organisateur

Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel-Normandie
Direction Culturelle et Artistique
1 rue du Général Ruel – 50300 Avranches

10-Comité de sélection

Le comité de sélection privilégie les dossiers s'inscrivant dans la mouvance contemporaine. Il est composé d'élus de la Communauté d'Agglomération, du Conseil Départemental de la Manche, de professionnels de la culture et d'artistes et des différents partenaires de la résidence.

11-Contact

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats peuvent contacter Laëtitia LHERMELIN par mail à laetitia.lhermelin@msm-normandie.fr.



Dossier d'inscription

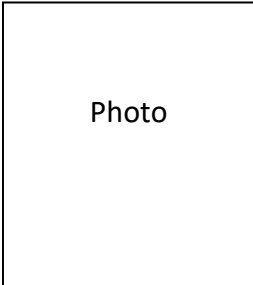
(Sculptures)

IN SITU

Parc-musée du granit à Saint-Michel de Montjoie

Musée de France

Du 05 au 17 juin 2022



Fiche d'identité artistique

Identité de l'artiste

Nom patronymique : Prénom :

Nom d'artiste :

Adresse postale

numéro, rue :

lieu dit :

code postal :

ville :

pays :

Téléphone

fixe :

mobile :

Courriel :

Site web :

Numéro d'ordre Maison des Artistes :

Numéro de SIRET/SIREN:

Autre référence en relation avec votre activité :

Etablissement :

Numéro d'inscription :

Activité artistique

Spécialité(s) artistique(s) :

.....
.....
.....
.....

Date de commencement de votre activité :

Synthèse de votre démarche artistique :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Principales lignes de votre cursus artistique (CV, prix obtenus et salons importants où vous exposez) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Descriptif du projet

Description du projet et démarche artistique :
Vous pourrez illustrer votre descriptif par des croquis de votre projet

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Titre de votre projet :

.....
.....
.....

Dimensions (approximatives) du bloc de granit souhaité :

.....
.....
.....

Fiche logistique

Besoins puissance électrique :

Nombre de prise(s) électrique(s):.....

Liste d'outils emportés :

.....

.....

Autre besoin :

- Les artistes travaillent dans les espaces aménagés qui leur sont dédiés avec leurs outils personnels, ils doivent en assurer la maintenance.
- Un compresseur de chantier est à disposition sur le lieu.
- Une source électrique et un point d'eau sont prévus à proximité.
- Les blocs de granit sont mis en place par l'organisateur en amont du début du chantier, les sculpteurs doivent signaler avant la mise en place, la position souhaitée.
- Les sculptures sont en un seul bloc et aucune manutention ne sera possible pendant la manifestation.

Engagements de l'artiste

- Je m'engage à participer à la résidence d'artistes « Sculptures - In Situ » sur granit du parc-musée du granit de Saint Michel de Montjoie 2022 et à réaliser l'œuvre présentée en projet dans le temps imparti.
- Je m'engage à expliquer aux publics adultes et scolaires ma démarche artistique et à répondre à leurs questions éventuelles
- Je certifie être assuré pour ma responsabilité professionnelle et civile et notamment pour cette manifestation.

À :

le :

Signature, précédée de la mention lu et approuvé,